

# LA FONDATION

## Dans les prisons du district de Montbrison

Un certain jour de l'été 1793, à la tombée de la nuit, une paysanne d'un certain âge chevauchant une petite jument met pied à terre devant l'ancien monastère de la Visitation de Montbrison. Le couvent est devenu prison publique et cette campagnarde se nomme Antoinette Montet. Maîtresse d'école et rebouteuse appréciée dans son village natal de Gumières, vivant un peu comme une religieuse qui n'aurait pas pris le voile, son dévouement l'a rendu célèbre et chacun l'appelle affectueusement "la Tante"<sup>1</sup>. Pendant la Révolution elle a organisé une sorte de réseau avec les habitants de sa paroisse et le soutien financier de quelques familles riches de Montbrison<sup>2</sup>. Des prêtres réfractaires sont, grâce à elle, cachés et sauvés de l'échafaud.

Antoinette Montet a aussi l'habitude de visiter dans leur prison ceux qui n'ont pu échapper aux arrestations, ce qui fait qu'après avoir parlementé un peu avec le geôlier, elle entre assez facilement dans le ci-devant couvent Sainte-Marie. Cette nuit-là, elle réussit un coup follement audacieux. Après avoir soudoyé le concierge et détourné l'attention de la sentinelle, elle tire trois prêtres de leur cachot et prend le large avec eux. Parmi les fugitifs se trouve l'abbé Périer<sup>3</sup> qui deviendra quelques années plus tard curé de Verrières. En cet instant dramatique sont réunies les deux personnes à qui le petit séminaire de Verrières doit sa fondation. A cette époque, Lyon insurgé soutient le siège des armées républicaines et les partisans royalistes du chevalier de la Roche-Négly arrivent à Montbrison<sup>4</sup>, de sorte que l'évasion passe presque inaperçue. Les prêtres en sûreté, Antoinette regagne Gumières.

---

<sup>1</sup> Antoinette Montet est née à Gumières, hameau du Montet, le 11 août 1735 et décédée à Verrières où elle est inhumée, le 25 mai 1828. C'est la fille de Jacques Montet et de Jeanne Morel. Sa vie est évoquée par Claude Clavelloux, prêtre du diocèse de Lyon, originaire de Verrières, dans une petite brochure intitulée *La Tante, notice historique sur Antoinette Montet, fondatrice du séminaire de Verrières*, P.-N. Josserand, libraire-éditeur, Lyon, 1868.

<sup>2</sup> Parmi ces familles riches, relevons les de la Pierre Saint-Hilaire, seigneurs du Soleillant à Verrières, qui avaient aussi un hôtel rue de la Croix (actuelle rue du Palais-de-Justice) à Montbrison. Antoine-Joseph de la Pierre Saint-Hilaire, de connivence avec Antoinette Montet, cacha plusieurs prêtres réfractaires dans son château du Soleillant. Il fut exécuté à Feurs le 11 Janvier 1794. L'acte d'accusation mentionne qu'il "a fourni son château du Soleillant pour tenir le corps de garde sur la route de Saint-Anthème à Montbrisé". (E. Salomon, *Les châteaux historiques du Forez*, t. I, 1906).

<sup>3</sup> Pierre Périer, né à Saint-Marcellin en 1765. Il avait d'abord accepté la constitution civile du clergé mais il s'était ensuite rétracté. Il fut d'abord vicaire à Firminy, puis curé de Verrières-en-Forez de 1803 à 1809, curé de Millery de 1809 à 1815, curé de Haute-Rivoire de 1815 à 1817 ; il séjourna ensuite dans le diocèse de Grenoble, puis il se retira à Firminy vers 1820 où il mourut le 13 janvier 1827 (renseignements dus à M. l'abbé Paul Pinton).

<sup>4</sup> Le chevalier de la Roche-Négly, alias Jean Rimbart, était natif du pays de Vaux, en Suisse. Cet officier, ancien capitaine au Royal-Auvergne, commande un détachement de l'armée lyonnaise. Il reçoit pour mission de recruter en Forez des volontaires pour renforcer les troupes des insurgés de Lyon. Il arrive à Saint-Etienne le 12 juin mais doit se retirer à Montbrison sous la pression des sans-culottes stéphanois. Le 11 septembre 1793, il réussit un audacieux coup de main. Partant de Montbrison avec ses partisans (48 chasseurs et 204 partisans) il capture sans coup férir, en pleine nuit à Saint-Anthème le général Nicolas qui y était cantonné avec 50 cavaliers d'une compagnie de hussards de Berchiny et une centaine de fantassins. Mais ce succès est suivi de revers et de la Roche-Négly est exécuté à Lyon pour avoir "commandé les Joseph Barou, *Le petit séminaire de Verrières*, communication à *la Diana*, 1980

## Les écoles presbytérales

Au début du XIX<sup>e</sup> siècle, au sortir de la tourmente révolutionnaire, le clergé de l'Église de France est ébranlé et décimé, les prêtres manquent et nombreuses sont les paroisses abandonnées. Il y a alors une urgence : recréer au plus vite les structures permettant aux vocations de s'épanouir à nouveau afin d'avoir de jeunes prêtres pour reconstituer le tissu paroissial en lambeaux et restaurer partout le culte. Reconstruire le clergé de l'archidiocèse devient donc la préoccupation essentielle du cardinal Fesch<sup>5</sup>, titulaire du siège de Lyon à partir de 1802.

Il est grandement aidé dans cette tâche par l'attachement à la religion encore très vif dans maintes paroisses, en Forez particulièrement. Presque simultanément et spontanément naissent de petites écoles presbytérales<sup>6</sup>. Ces maisons ont presque toujours la même origine : l'initiative de prêtres zélés soutenue par les dons de fervents laïcs.

Dès 1795 à Neulise, cinq élèves se regroupent autour de l'abbé Devis, prêtre réfractaire. L'année suivante ils s'installent à Saint-Jodard, *dans le vieux presbytère, bâtiment étroit et tombant en ruines. Les voilà presque sans autre ressource que celle du passereau qui attend de la main céleste le petit grain de mil. Maîtres et élèves n'ont pour toute nourriture qu'un pain grossier et des pommes de terre. Souvent retentit le cri bien connu : les Bleus ! les Bleus ! C'est le signal de la fuite... L'abbé Devis avait cédé à ses élèves l'appartement le plus commode de la maison. Pour lui, il se retira avec quelques-uns d'entre eux dans un galetas ou mauvais grenier exposé à tous les vents, où l'on montait par une trappe qu'il fallait refermer après le passage. C'était là que le pauvre Supérieur prenait son repos sur une couche formée d'un peu de paille et d'une méchante couverture. La chambre et le galetas contenaient cinquante à soixante élèves, et le même local servait tout à la fois de dortoir, de salle d'étude et de réfectoire. Après le lever, chacun faisait disparaître son lit et le disposait de nouveau le soir après la prière...*<sup>7</sup> Cependant bientôt, deux sœurs, Marie et Jeanne-Marie Chazelles fondent une petite communauté, selon la règle de saint Charles, et cèdent leur maison au séminaire. Saint-Gildas est né.

A Roche-en-Forez, MM. Féaux et Recorbet, deux "confesseurs de la foi"<sup>8</sup> installent un petit séminaire peu de temps après. La paroisse de Roche, « très religieuse et située dans le

---

rebelle à Saint-Etienne et à Montbrisé" (Guy Chastel et Louis Dorna, *Petite histoire du Forez*, Bordas, 1949; F. Gonon, *Claude Javogues, un Forézien célèbre*, 1938, Saint-Etienne.

<sup>5</sup> Joseph Fesch, né à Ajaccio le 3 janvier 1763, élève au séminaire d'Aix-en-Provence de 1781 à 1786, docteur en théologie en mai 1785, ordonné prêtre à Aix à la fin de la même année. C'est l'oncle maternel de Napoléon Bonaparte. Il est nommé archevêque de Lyon le 29 juillet 1802 pour succéder à Mgr de Marbeuf, mort le 15 avril 1799 à Lübeck. Sacré à Paris le 15 août, il ne s'installe dans sa ville épiscopale qu'au début de l'année 1803. Créé cardinal le 17 janvier 1803, il est bientôt nommé ambassadeur auprès du Saint-Siège, de sorte que l'administration de son diocèse revient essentiellement à ses vicaires généraux. Sénateur, Grand Aumônier de l'Empire, ministre plénipotentiaire, le Cardinal a des revenus princiers. Exilé à Rome à partir de 1815, il meurt le 13 mai 1839.

<sup>6</sup> Il y eut d'abord Neulise en 1795 transportée à Saint-Jodard en 1796, Saint-Martin-en-Haut, manécanterie fondée par M. Animé, Confesseur de la foi en 1798, Roche-en-Forez créée par MM. Féaux et Recorbet, aussi Pères de la foi en 1799, Marboz fondée en 1800 par M. Ruivet (Père de la foi) qui fut ensuite transférée à Meximieux.

<sup>7</sup> *Petit séminaire de Saint-Jodard, origine et souvenirs*. 1795-1891. Villefranche, 1891.

<sup>8</sup> La congrégation des Pères de la foi avait été fondée en 1797 en Italie. Elle fusionna assez vite avec la congrégation des Pères du Sacré-Cœur organisée en 1794 en Belgique et prit un rapide développement. Orientée essentiellement vers l'enseignement, elle passe pour une reconstitution de la Compagnie de Jésus et un décret du 3 messidor an XII la dissout.

Joseph Barou, *Le petit séminaire de Verrières*, communication à la Diana, 1980

massif montagneux de Pierre-sur-Haute, offrait un asile assez sûr en ces temps encore troublés. En peu de temps, les étudiants furent nombreux, la plupart logeaient dans les vastes bâtiments d'une ferme de M. Durand, ancien vice-président du tribunal civil de Montbrison, d'autres au presbytère, d'autres chez des particuliers. Comme à Saint-Jodard un peu auparavant, comme à Verrières ensuite, les débuts furent tout simplement héroïques... »<sup>9</sup>. A Verrières, c'est l'abbé Périer qui prend l'heureuse initiative de fonder une école presbytérale.

### L'école de M. Périer

L'abbé Périer est nommé curé de Verrières au début du siècle. Il amène de Firminy où il était vicaire auparavant une douzaine de jeunes gens et il leur adjoint quelques garçons de la région qui semblent présenter des marques de vocation<sup>10</sup>. Mais l'installation est précaire dans la maison curiale et ses dépendances. *On s'installa dans une vieille maison mutilée et chancelante et dans une grange ouverte au vent, à la pluie et mal éclairée...*<sup>11</sup>.

Si la pension paraît modique, le régime est spartiate. Les pensionnaires, si l'on veut bien les considérer comme tels, *payaient dix francs par mois et étaient logés et nourris en conséquence. Leur dortoir était un grenier sous les tuiles, et ils y montaient par une échelle de meunier... Les fenêtres mal jointes n'étaient closes que par du papier. On y gelait en hiver et on y étouffait pendant l'été. Plusieurs élèves étaient logés dans les maisons du bourg. A l'heure du repas chacun se rendait à la cuisine pour avoir sa part de bouillon et rapporter le morceau de lard ou le plat de pommes de terre qui composait tout le menu du dîner. On se nourrissait de pain noir...*<sup>12</sup>.

Le mobilier est d'une pauvreté extrême : *Chacun étudiait où il pouvait, dans les granges, sous les arbres.* L'abbé Duplay<sup>13</sup>, ancien élève de la première heure, évoque avec émotion, longtemps après, son siège favori : *Je vois encore la grosse pierre sur laquelle j'allais m'asseoir pour apprendre les rudiments du latin.* Les heures que n'absorbe pas l'étude sont occupées à des travaux utilitaires : *Le temps des récréations se passait à ramasser du bois mort ou à réparer la bâtisse en ruines*<sup>12</sup>.

Comme à Saint-Jodard et à Roche-en-Forez, il s'agit d'un établissement isolé, semi-clandestin, encore mal contrôlé par l'administration diocésaine. Le contraste avec le séminaire de L'Argentière qui vient d'ouvrir ses portes est saisissant. Cette maison, proche du siège archiépiscopal, aura vite toute la faveur du cardinal Fesch qui veut en faire un séminaire modèle<sup>14</sup>. L'Argentière dispose des imposants bâtiments de l'ancien couvent des Dames Comtesses et le menu y semble soigné. L'économiste de L'Argentière écrit d'ailleurs à un grand vicaire : *Nos élèves sont nourris avec le pain de pur froment à discrétion, le meilleur vin de Bessenay mêlé avec de l'eau, la viande de première qualité en boeuf, veau et mouton, le poisson en carême, les oeufs et les légumes : pastonnades, riz, macaronis, etc. On donne à déjeuner du pain et du vin ou de la*

<sup>9</sup> André Leistenschneider, *L'Argentière*, Emmanuel Vitte, Lyon, 1905. Cet ouvrage donne de nombreux renseignements tant sur le séminaire de L'Argentière que sur les autres petits séminaires du diocèse.

<sup>10</sup> Tous ne devinrent pas prêtres. L'un des premiers élèves fut le père du chanoine Chapelon, curé de Montaud en 1905. Le chanoine lui-même quitta Verrières en 1857. (J. Bonjour, *Centenaire du petit séminaire de Verrières*, imp. E. Brassart, Montbrison, 1905.

<sup>11</sup> Souvenirs de M. Duplay, cités par J. Bonjour, *Centenaire...*

<sup>12</sup> J. Bonjour, *Centenaire...*

<sup>13</sup> Jean-Louis Duplay entre en 1804 au petit séminaire de Verrières. En 1810, il va faire sa philosophie au séminaire de L'Argentière. Ensuite il devient curé de Saint-Sulpice et supérieur du séminaire Saint-Irénée.

<sup>14</sup> L'ancien chapitre noble des Dames Comtesses de L'Argentière est acquis à la fin de l'an XII (18 sept. 1804) par M. Féaux, prêtre, pour le compte du cardinal Fesch, au prix de 11 000 francs.

Joseph Barou, *Le petit séminaire de Verrières*, communication à *la Diana*, 1980

*soupe ; à dîner, le potage, le bœuf et les légumes avec du dessert deux ou trois fois par semaine ; à souper, le rôti et les légumes ou de la salade. Aux grandes fêtes et aux grandes promenades, il y a des régals extraordinaires... Généralement les enfants se portent bien ici, ils y croissent et s'y fortifient...*<sup>15</sup>. On est assez loin du régime de la petite pension de l'abbé Périer ; il est vrai que les parents des petits paysans des monts du Forez devaient être beaucoup moins exigeants que ceux des élèves de L'Argentière, originaires des "bonnes familles" de Lyon.

A L'Argentière, la domesticité est abondante<sup>16</sup> et l'on n'hésite pas devant des dépenses importantes si elles ont pour but d'agrémenter les conditions de vie des pensionnaires. Ainsi, le 26 février 1807, une belle forêt de plus de deux hectares est acquise pour les loisirs des Argentériens et l'économiste déclare : *Cette affaire est bien agréable à tous nos Messieurs, et bien avantageuse à cet établissement, non pas pour le revenu, mais pour la récréation des élèves qui est aussi nécessaire que leur nourriture...*<sup>17</sup> Les élèves de Verrières n'ont pas la même chance, il faut, considérer aussi que le prix de la pension n'a rien de comparable : 525 francs par an à L'Argentière contre 100 francs chez l'abbé Périer<sup>18</sup>.

Malgré des conditions matérielles difficiles, l'école presbytérale de M. Périer connaît un rapide succès. En octobre 1804, il y a une quarantaine d'élèves regroupés autour du curé et d'un professeur laïc, M. Reynaud, originaire de Millery, dans le Rhône. En 1807, ils sont cent cinquante<sup>19</sup> et trois cent treize en 1809. Le fait que le cardinal Fesch ait obtenu l'exemption du service militaire pour les séminaristes semble avoir beaucoup contribué à cet essor<sup>20</sup>. La renommée de l'établissement grandit et des élèves affluent de la Loire, de la Haute-Loire, du Rhône et du Puy-de-Dôme. Un don important va, dès les premières années, permettre des améliorations et la véritable fondation d'un petit séminaire diocésain.

### **Antoinette Montet - Le Soleillant**

Antoinette Montet, qui avait tiré de prison l'abbé Périer, a regagné son village de Gumières mais elle reste marquée par les dures épreuves qu'ont subies beaucoup de prêtres de son entourage et elle ressent le grave manque de pasteurs. *Les églises se rouvrirent : mais ce fut alors qu'apparut désolante l'insuffisance du nombre des prêtres. La Tante en éprouva une douleur poignante. Mais que pouvait à cela l'humble fille ?*<sup>21</sup> Pourtant, Antoinette se sent concernée par cette importante question. *Il lui semblait sans cesse que Dieu l'appelait à faire quelque chose pour la diminution du mal. Elle priait, se mortifiait, demandant au Seigneur de lui faire connaître sa volonté*<sup>21</sup>. Au cours d'un pèlerinage qu'elle effectue à pied à la crypte de Saint-Jean-Soleymieux où l'on invoque Notre-Dame de Soubsterre, la Tante a une illumination qu'elle raconte ainsi : *Tout*

<sup>15</sup> Lettre du 25 mai 1806 adressée à M. Cholleton, grand vicaire. (A. Leistenschneider, *L'Argentière*.)

<sup>16</sup> Au séminaire de L'Argentière, outre les religieuses de Saint-Joseph et les frères, il y a deux boulangers, deux jardiniers, deux domestiques « chargés de la propreté », un aide pour la cuisine, deux "relaveurs de vaisselle", une personne pour les lits des enfants.

<sup>17</sup> A. Leistenschneider, *L'Argentière*.

<sup>18</sup> Quelques prix permettent d'apprécier ces divers tarifs : de 1783 à 1803, dans l'arrondissement de Montbrison, un bœuf coûte de 180 à 200 francs, une vache de 130 à 150 francs, un veau de 18 à 20 francs, un mouton de 12 à 14 francs, une brebis 10 francs. ; M. J. Duplessy, *Essai statistique sur le département de la Loire*, 1818.

<sup>19</sup> En 1807, il y a cent sept élèves selon J. Bonjour, cent cinquante suivant le chanoine Trochu. (*Le curé d'Ars*, librairie catholique, E. Vitte, 1929.)

<sup>20</sup> Il y avait exemption du service militaire si, par un acte authentique, le séminariste déclarait sa volonté de se faire prêtre.

<sup>21</sup> C. C., *La Tante*, notice historique sur Antoinette Montet.

Joseph Barou, *Le petit séminaire de Verrières*, communication à *la Diana*, 1980

à coup, au-dessus de la flèche de l'église, j'ai vu Notre-Dame, toute brillante d'éclat, mais avec une figure si bonne, que cette image ne me quittera jamais. Elle était dans une niche en treillis d'argent; elle m'a montré, de sa main, un paysage que je voyais comme je vois les champs qui s'étendent au bord du chemin. C'était le paysage de Verrières avec son grand clocher et le château du Soleillant. Alors elle m'a dit : "C'est là qu'il faut établir un séminaire, là que s'alimentera abondamment le nombre des prêtres"<sup>21</sup>.

Ayant trouvé son chemin de Damas, Antoinette Montet vend aussitôt tous ses biens qui produisent une somme d'environ 20 000 francs<sup>22</sup>. Trop humble et trop simple pour se croire capable de rien par elle-même, elle prit ensuite le chemin de Verrières pour charger le curé de cette paroisse de remplir ses intentions. Elle annonce son projet à l'abbé Périer : J'ai vendu ce que je possédais, en voici le produit ; employez-le selon les vues de la Providence à la fondation d'un séminaire, ici. C'est peu pour commencer, mais Dieu fera le reste <sup>21</sup>. Avec cette somme, le curé de Verrières achète le château du Soleillant<sup>23</sup> et une partie de son domaine. De 1809 à 1819, le séminaire s'installe donc dans l'ancienne demeure seigneuriale passablement dégradée à l'époque révolutionnaire<sup>24</sup>.

### **Un élève de la première heure : Marcellin Champagnat.**

Parmi les tout premiers élèves se trouve un grand garçon assez retardé au point de vue scolaire, Marcellin Champagnat. Né à Marlihes le 20 mai 1789, les circonstances font qu'il n'entre à Verrières, dans les petites classes, qu'en octobre 1805, âgé de presque dix-sept ans. L'adaptation se révèle difficile : *comme il était très timide, les premiers jours lui furent un peu pénibles ; il ne pouvait se résoudre à demander ce qui lui était nécessaire ; à table même, il n'osait présenter son assiette pour être servi, et il fallut tout le pouvoir de la faim pour le décider à faire comme les autres. Sa timidité, son air embarrassé, ses allures de montagne lui attirèrent d'abord les railleries de certains élèves étourdis...*<sup>25</sup> Un peu plus tard, à cause de son âge, Marcellin est

<sup>22</sup> 20 000 francs selon C.C. (*La Tante*) et 23 000 selon J. Bonjour(*Centenaire ...*), ce qui représente une somme importante ; les vastes bâtiments de L'Argentière ne furent payés que 11 000 francs.

<sup>23</sup> Le château du Soleillant reconstruit au XVI<sup>e</sup> siècle avait sans doute remplacé un ancien manoir possédé dès le XIV<sup>e</sup> siècle par la famille chevaleresque des Soleillant. Il est constitué d'un corps de bâtiment, flanqué à ses deux extrémités d'une espèce de pavillon carré faisant saillie sur la façade et s'élevant à peine au-dessus du corps principal (A. Broutin, *Les châteaux...*). Toute la partie sud a été démolie lors de la construction du séminaire de Verrières. *La chapelle même a été sacrifiée et seules de larges dalles perpendiculaires à la façade, à gauche, indiquent son emplacement... On pénètre dans la cour par un charmant portail Louis XIII, dépouillé de son écusson mais d'une grande valeur architecturale. Une tour ronde, d'une faible hauteur, flanque l'encoignure du mur d'enceinte. Sur le derrière du château, entre les deux pavillons, s'élanche dans les airs une belle tour ronde qui sert aujourd'hui de colombier* (E. Salomon, *Les châteaux ...*). Après les Soleillant, le château passe à la famille de Châtillon, puis aux Courtois d'Arcollières et, à la fin du XVI<sup>e</sup> siècle, Ennemonde d'Arcollières le porte en dot à Guillaume Rival. Les Rival avaient le titre d'écuyer et étaient aussi seigneurs de la Thuillière et de Vauberet, deux petits fiefs situés près de Montbrison (près de l'actuelle route nouvelle) ainsi que de Pralong et du Résinet (Mornand). Le château passe ensuite à Antoine-Joseph de la Pierre de Saint-Hilaire, seigneur de Valprivas, petit-fils de Marguerite Rival.

<sup>24</sup> *Ce château dévasté, auquel la Révolution n'avait laissé ni meubles, ni tentures, ni fenêtres closes (La Tante ...)*

<sup>25</sup> Vie de Joseph-Benoît-Marcellin Champagnat, prêtre mariste, fondateur de la société des petits frères de Marie, par un de ses premiers disciples, Lyon, 1885.

Joseph Barou, *Le petit séminaire de Verrières*, communication à la Diana, 1980

promu surveillant de ses condisciples et chef de dortoir. *Tous les soirs, après avoir fait le tour du dortoir, fermé les portes et les fenêtres, et s'être assuré que tous les élèves étaient couchés, il se mettait à étudier ses leçons du lendemain jusque bien avant dans la nuit. Comme son lit se trouvait dans une espèce d'alcôve, il put faire cela pendant plusieurs années sans être aperçu*<sup>25</sup>. Ces études supplémentaires sont les bienvenues car il a beaucoup de peine à suivre. Après la première année on songe à le renvoyer pour insuffisance et il met cinq ans pour parvenir à la classe de rhétorique qu'il redouble. Plus tard, pourtant, le séminaire de Verrières s'enorgueillira d'avoir compté parmi ses pensionnaires un garçon qui fut le souffre-douleur de ses copains dans les premiers temps et toujours un élève fort médiocre. Tout cela n'empêchera pas Joseph-Benoît-Marcellin Champagnat de devenir prêtre et fondateur d'une congrégation enseignante, *la société des petits frères de Marie* qui tient aujourd'hui des écoles et des collèges sur tous les continents.

En 1809, le tout récent petit séminaire de Verrières se présente comme un établissement qui a grandi trop vite, encore mal organisé et installé de façon précaire. L'autorité diocésaine va dans les années qui suivent le reprendre en main et le structurer.

### Reprise en main

La reprise en main s'amorce à partir des années 1807-1808 avec l'application de nombreuses décisions de l'archevêque de Lyon concernant les séminaires du diocèse. *Le Cardinal et ses vicaires généraux entendent que les petits séminaires soient réellement des milieux de culture pour les vocations sacerdotales ; les règlements et les mesures tendant à ce but se succèdent. Le 6 juillet 1808, Son Eminence approuve officiellement les décisions suivantes :*

- *Nul ne sera reçu dans les séminaires qu'autant qu'il annoncera quelque goût pour l'état ecclésiastique.*

- *L'entrée d'un élève ne sera définitivement arrêtée que par autorisation spéciale du conseil.*

- *MM. les professeurs porteront la soutane, ne fussent-ils encore que laïques...*

- *Défense aux élèves des séminaires de se placer comme professeurs sans l'autorisation de M. le vicaire général.*

- *Défense de rentrer après une absence sans une lettre du curé de leur paroisse.*<sup>26</sup>

Le but de ses mesures est évident, il faut sélectionner les candidats et faire en sorte que le séminaire ne soit pas utilisé comme un simple collège mais essentiellement pour former de futurs grands séminaristes. Les établissements d'enseignement secondaire sont d'ailleurs fort rares<sup>27</sup>.

Le 23 juillet, Mgr Fesch rend une nouvelle ordonnance : *Chaque étudiant admis à l'un des petits séminaires portera les cheveux courts et en rond, une lévite brun foncé tirant sur le noir, le petit collet à l'usage des ecclésiastiques français et le tout sera mis au plus tôt à exécution, toutefois selon la prudence de MM. les Supérieurs, et avec les ménagements que pourraient exiger les premiers moments* <sup>26</sup>.

Cette question du costume semble d'ailleurs faire difficulté et deux ans plus tard, M. Bochard, vicaire général, avoue dans un rapport : *On avait eu jusqu'ici beaucoup de peine à faire accepter le costume ; il l'est enfin* <sup>26</sup>.

<sup>26</sup> A. Leistenschneider, *L'Argentière*.

<sup>27</sup> La Loire dispose seulement de quatre collèges : Roanne, créé par décret du 2 ventôse de l'an II, Saint-Etienne et Saint-Chamond, créés le 23 mai 1806 (montant de la pension : 650 francs par an), Montbrison, créé par décret du 27 thermidor de l'an XII, ouvert en 1808, fermé en 1818.

Joseph Barou, *Le petit séminaire de Verrières*, communication à *la Diana*, 1980

## Nomination de l'abbé Barou

En 1809, M. Bochart, vicaire général chargé des séminaires, effectue une inspection inopinée dans les "sept grandes maisons" du diocèse<sup>28</sup>. *Il a pu voir d'autant mieux qu'il a pris tous les séminaires au dépourvu et sans qu'il leur soit parvenu la plus légère annonce de son voyage*<sup>29</sup>. La visite comporte un examen dans chaque classe, des appréciations sur les maîtres, sur l'esprit de l'établissement, la piété et les conditions matérielles telles que la nourriture et la propreté des locaux. Ces inspections donnent lieu à l'établissement d'un rapport par le vicaire général, rapport daté du 26 avril 1809. L'inspection n'est pas très favorable pour l'école Saint-Jean et pour Verrières qu'il est même un instant question de supprimer. La discipline paraît insuffisante à l'autorité diocésaine : *Les dévoués fondateurs de ces Maisons (Saint-Jean et Verrières) n'eurent pas, paraît-il, lorsque le nombre de leurs élèves devint considérable, la fermeté nécessaire ; l'un et l'autre, à la sollicitation de l'administration, se retirèrent*<sup>30</sup>.

L'abbé Périer étant démissionnaire, Lyon nomme supérieur à Verrières l'abbé Jean-Joseph Barou<sup>31</sup> qui était auparavant professeur de philosophie au séminaire de l'Argentière, établissement-pilote du diocèse. Il aura comme tâche de faire "refleurir la discipline et les études". Des professeurs changent de poste comme M. Néel, professeur d'humanités à Verrières, qui va à l'Argentière en 1809. De plus, à partir de novembre 1809, les élèves de philosophie de Verrières comme ceux de tous les autres petits séminaires sont envoyés à l'Argentière qui devient le centre de préparation au grand séminaire avec les classes de philosophie et de mathématiques. Dans le même esprit de réorganisation, les quatre classes supérieures du petit séminaire de Roche sont réunies à Verrières à la rentrée de 1811. Roche disparaît définitivement comme petit séminaire l'année suivante.

Ces mesures administratives s'accompagnent d'orientations pédagogiques. Ainsi, après le conseil de l'archevêché du 5 juillet 1809, les représentations théâtrales sont interdites dans les petits séminaires et remplacées par des "séances académiques". Une des fonctions du clerc étant la prédication, ces exercices sont orientés vers les arts de la parole. Il s'agit de déclamations en public et en classe de rhétorique d'un *plaidoyer en règle sur un sujet donné à l'avance ; un élève plaiderait pour la cause ; un autre contre, et le troisième tirerait les conclusions ; l'honneur de*

---

<sup>28</sup> Ce sont l'Argentière, Saint-Jodard, Meximieux, Roche, Alix, Verrières et le grand séminaire Saint-Irénée auxquelles on peut ajouter Saint-Jean.

<sup>29</sup> A. Leistenschneider, *L'Argentière*.

<sup>30</sup> Le chanoine Trochu dit plus gentiment que *l'abbé Périer, curé de Verrières, épuisé, laisse la place à M. Barou* (Chanoine Trochu, *Le curé d'Ars..*)

<sup>31</sup> Abbé Jean-Joseph Barou, né en 1772 à Chalmazel, professeur de philosophie à l'Argentière, supérieur de Verrières de 1809 à 1819. Il devient ensuite curé de Montbrison puis vicaire général. Il garde des contacts avec Verrières ; en 1830, le curé de Verrières le consulte pour savoir s'il convient de suivre l'usage de mettre aux enchères chaque année la sonnerie des cloches. Le 3 juillet 1831, M. Barou promet d'envoyer pour le service de l'église de Verrières un calice aux conditions suivantes, à savoir : *1° Qu'il s'en réservait la propriété et jouissance sa vie durant, 2° Qu'après sa mort le calice appartiendrait à l'église de Verrières, s'il n'en avait disposé autrement* (Registre de fabrique de Verrières). En 1817-1818, M. Barou est entouré du corps professoral suivant à Verrières : MM. Meret, prêtre, directeur ; Pousset, prêtre, grand préfet ; Doron, sous-diacre, préfet des études ; Jolibois, prêtre, professeur ; Bissardon, laïc, professeur ; Blanchard, prêtre, professeur ; Verrier, sous-diacre, professeur ; Damour, idem, professeur, Brouat, idem, professeur ; Goubier, idem, professeur ; M.J. Duplessy, *Essai statistique sur le département de la Loire*, Montbrison, 1818.

Joseph Barou, *Le petit séminaire de Verrières*, communication à la Diana, 1980

*paraître en public reviendrait à ceux qui auraient composé à chacun de ces points de vue le meilleur discours* <sup>32</sup>.

Ainsi, en 1811-1812, tous les règlements sont promulgués et mis en application, celui des directeurs et des professeurs comme celui des élèves. Nanti d'un nouveau supérieur et réorganisé, on peut alors considérer que le petit séminaire de Verrières est vraiment fondé sur des bases qui resteront les mêmes tout au cours du siècle<sup>33</sup>.

### **Le château du Soleillant au début du XIX<sup>e</sup> siècle**

Cette maison forte, selon Auguste Broutin, ne remonterait pas au-delà du XVI<sup>e</sup> siècle et aurait remplacé un manoir plus ancien. Le cadastre établi en 1809 permet de supposer que le château lui-même est alors constitué par quatre tours carrées sensiblement de même taille reliées entre elles par des bâtiments ou des murailles délimitant vraisemblablement une petite cour intérieure. L'ensemble forme un rectangle d'environ 25 m de longueur sur 20 m de largeur d'emprise au sol.

Au nord, flanqué de deux tours, se trouve le logis qui est renforcé à l'extérieur par une tour ronde un peu plus élevée que les autres constructions.

Les pavillons ou tours d'angle sont reliés par la chapelle à l'ouest, d'autres bâtiments ou peut-être simplement des murs à l'est et au sud.

Vraisemblablement deux portes permettent d'arriver à la cour centrale, une porte principale au sud et une autre porte à l'est.

Le château proprement dit est situé au centre d'un quadrilatère de 60 m sur 40 délimité par un mur de faible hauteur fortifié de deux tours rondes peu élevées aux encoignures nord-est et sud-est. A l'ouest, des dépendances s'appuient contre cette muraille. Dans cette dernière enceinte se trouve le puits près d'un petit portail Louis XIII qui donne sur le chemin longeant le domaine à l'est.

Des douves de cinq mètres de largeur séparent la première enceinte d'un vaste clos rectangulaire qui forme un parc à l'avant du château. Une porte et un passage qui remplacent probablement un ancien pont-levis permettent de franchir ces fossés et d'accéder au parc.

Au début du XIX<sup>e</sup> siècle, la première enceinte, les murailles et les douves ne sont sans doute plus entretenues et les tours ont perdu leur crénelage. De toute façon, à cause de son site, en léger contrebas sur une colline, le château du Soleillant ne fut jamais une redoutable forteresse mais il avait certes bien plus fière allure que les bâtisses qui subsistent aujourd'hui.

---

<sup>32</sup> A. Leistenschneider, *L'Argentière*. Les sujets de ces plaidoyers sont tantôt sérieux, tantôt humoristiques. Deux exemples : "Qui l'emporte en excellence de la poésie ou de la musique ?" ; "Quelle est la boisson la plus salutaire à l'homme, l'eau ou le vin ?" (sujets donnés à l'Argentière).

<sup>33</sup> Les établissements de Verrières et Saint-Jodard sont officiellement autorisés comme petits séminaires par décret du 14 décembre 1828, peu avant celui de Montbrison, autorisé le 11, février 1829.

Joseph Barou, *Le petit séminaire de Verrières*, communication à *la Diana*, 1980